



LA MAISON JEAN MONNET UN BERCEAU POUR L'EUROPE



INTRODUCTION 5

HOJARRAY
UN LIEU DE MÉMOIRE ET D'INSPIRATION 6

JEAN MONNET
UN PÈRE FONDATEUR DE L'EUROPE..... 9

LA MAISON
AU CŒUR D'UNE NOUVELLE EUROPE 17

SAUVER HOJARRAY
POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES.....22

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE
POUR LE LIEU DE RENCONTRE DE L'EUROPE26

NOUS RENDRE VISITE.....32

CRÉDITS34

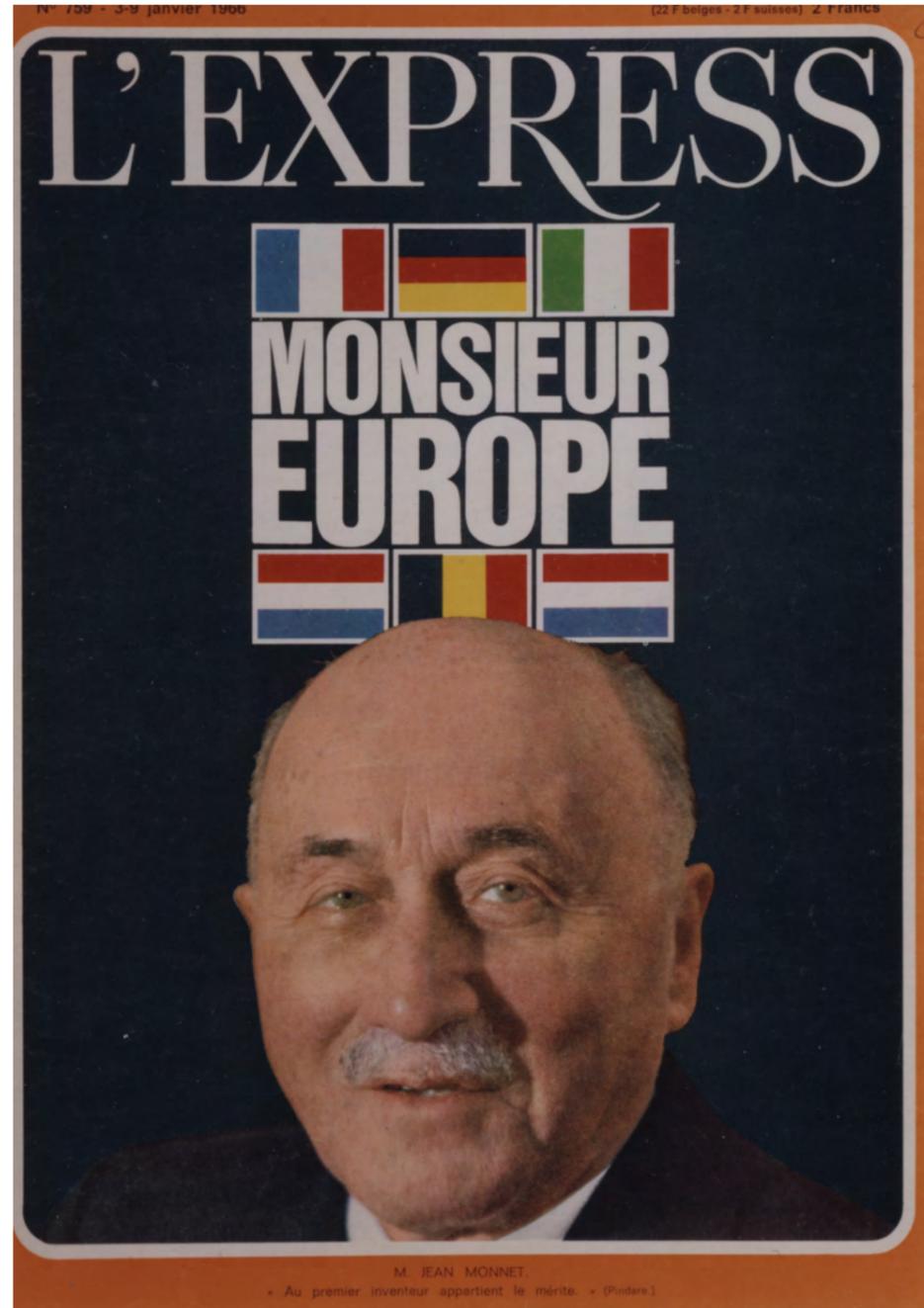
Jean Monnet (1888-1979) est l'un des pères fondateurs de l'Union européenne. Il a consacré sa vie à rapprocher les Européens et à établir l'unité et la paix en Europe et dans le monde. C'est ici, dans sa petite maison de la région parisienne, qu'il a développé sa vision d'une Europe unie, qui allait changer à tout jamais ce continent. Au fil des ans, des dignitaires et des dirigeants du monde entier sont venus à Houjarray pour discuter avec Jean Monnet de l'avenir de l'Europe. Après avoir été témoin des horreurs de la Seconde Guerre mondiale, c'est là que Jean Monnet a œuvré à rapprocher les pays européens et à créer une Europe forte et unifiée. Il a incité la France et l'Allemagne à placer sous un régime commun leur production de charbon et d'acier, afin qu'une guerre ne puisse plus jamais éclater entre les deux pays. Cette étape a ouvert la voie à l'Union européenne que nous connaissons aujourd'hui. C'est ici que tout a commencé – à Houjarray, le foyer de l'Europe.

Il est difficile d'imaginer que c'est dans cette maison familiale d'apparence ordinaire, située non loin de Paris tout en étant à l'abri de l'effervescence de la capitale, que s'est développé l'avenir de l'Europe et sa place sur la scène internationale. C'est là que Jean Monnet a défini sa vision de la paix et de l'unité européenne. Fidèle à la volonté de Jean Monnet qui rêvait de voir sa maison familiale transformée en un site dédié à l'accueil des jeunes, le Parlement européen a honoré sa volonté en faisant de sa maison d'Houjarray un lieu de mémoire et d'échange ouvert aux visiteurs : un espace d'apprentissage, de discussion et de médiation. C'est un endroit idéal pour découvrir le cadre de vie et de travail de l'un des architectes de l'Union européenne d'aujourd'hui.

En décembre 1982, le Parlement européen a acheté la Maison Jean Monnet pour les générations futures. En plus d'explorer la carrière publique et les engagements de cet homme d'État important, la Maison dévoile également l'univers privé de Jean Monnet, en créant des liens entre son œuvre et les citoyens et en

examinant le rôle central qu'il a joué dans l'Europe d'aujourd'hui.

Il ne s'agit pas uniquement de préserver avec cette habitation les origines de l'Union européenne : elle est une source d'inspiration pour envisager l'avenir de l'Europe comme une entité unie. Alors que nous avançons dans le XXI^e siècle et que l'avenir semble toujours plus incertain et complexe, il est vital de ne pas oublier le message de ce lieu historique. La Maison Jean Monnet connaît aujourd'hui un nouvel élan : elle souhaite mieux faire connaître l'héritage de ce père fondateur de l'Europe en transmettant ses valeurs de paix et de solidarité à un large public et montrer les liens entre les ambitions de Monnet et le travail réalisé aujourd'hui sur la scène européenne. En plus d'organiser de nouvelles activités et d'accueillir de nombreuses manifestations ouvertes au public, la Maison est également un lieu de rencontre entre le Parlement européen et les responsables politiques. C'est ici que se construit l'avenir de l'Europe, dans le berceau même de l'intégration européenne.



Dans la presse, Jean Monnet était souvent surnommé « Monsieur Europe ».
Avec l'autorisation du © Groupe L'Express - Couverture de L'Express du 3 janvier 1966



Jean Monnet chez lui, à Houjarray, dans les années 60.
Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne
Protégé par le droit d'auteur



Photo aérienne de la future Maison Jean Monnet, vers 1930.
Parlement européen
Union européenne



En juin 1987, l'Association des amis de Jean Monnet dévoile, en présence des anciens présidents du Parlement européen Pierre Pflimlin et Simone Veil, une plaque commémorant l'époque où Jean Monnet vivait à Houjarray (1945-1979).
Parlement européen
Union européenne

Né en 1888, Jean Monnet a consacré sa vie à rassembler les Européens. Il est aujourd'hui considéré comme une figure emblématique de l'histoire de l'intégration européenne. Après des débuts dans l'entreprise familiale de négoce de cognac, il s'engage pendant la Première Guerre mondiale dans les organismes de coopération interalliée. Nommé au sortir du conflit secrétaire général adjoint de la Société des nations, il poursuit ensuite une carrière de banquier international. Lorsque la guerre déchire de nouveau l'Europe en 1940, Monnet suggère de créer une Union franco-britannique qui prévoit la fusion totale des deux pays pour vaincre les nazis. Même si ce projet se solde par un échec, il continue à se battre pour la démocratie et devient à Washington le principal maître d'œuvre du Victory Program.

Responsable après 1945 du Commissariat général au Plan de modernisation et d'équipement de la France, Monnet considère que la prospérité et la sécurité du pays passent par un rapprochement économique des États européens. Alors que s'impose la Guerre froide, il sait que le seul moyen de créer une solidarité réelle entre les partenaires européens consiste à assurer une construction fonctionnelle de l'Europe via une intégration poussée dans des secteurs clés. Ainsi sont posées les bases de la « méthode Monnet » des petits pas qui suppose aussi des transferts de souveraineté à des organismes supranationaux. Mais c'est aussi, par un effort obstiné de persuasion, la recherche en commun de l'intérêt partagé. Et un grand sens de l'organisation.

En 1950, Monnet suggère à Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, de placer sous un régime commun les industries du charbon et de l'acier des pays d'Europe occidentale et d'instituer une Haute Autorité dont la mission serait d'administrer directement et en toute indépendance ces secteurs d'importance stratégique. En agissant dans l'intérêt général, la Haute Autorité fournit une réponse originale aux égoïsmes nationaux. La mise en commun du charbon et de l'acier rend impensable et matériellement impossible une nouvelle guerre franco-allemande, et permet ainsi d'éviter de répéter les atrocités que l'Europe vient de vivre. Ce rêve devient réalité avec la création de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), en 1951 : pour Monnet, il s'agit d'une première étape vers la constitution des « États-Unis d'Europe ».

Alors qu'il est le premier à présider la Haute Autorité de la CECA à Luxembourg, Jean Monnet s'engage résolument en faveur de la Communauté européenne de

défense qui vise à créer une armée européenne dans un nouveau cadre politique. Toutefois, la crainte de la France de perdre sa souveraineté nationale voue ce projet à l'échec et le pousse à démissionner pour créer en 1955 à Paris le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe afin de poursuivre le combat. Rassemblant des responsables politiques et syndicaux, le Comité intervient pendant plus de vingt ans comme un groupe de pression destiné à promouvoir des réalisations concrètes pour l'Europe unie. S'il inspire d'abord le projet de Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom), Monnet milite aussi en faveur de l'adhésion du Royaume-Uni aux Communautés européennes et pour la création d'une monnaie commune. Il soutient également la création en 1974 du Conseil européen des chefs d'État ou de gouvernement, qui rapproche les dirigeants européens pour le bien de tous les citoyens. Jean Monnet décède en 1979, quelques mois avant les toutes premières élections européennes qu'il avait appelées de ses vœux.



Jean Monnet, secrétaire général adjoint de la Société des nations (1920). Société des nations, Genève Protégé par le droit d'auteur



Jean Monnet rentre en France en 1945 pour commencer à œuvrer à la reconstruction et à la modernisation du pays, ainsi qu'à l'unification de l'Europe occidentale. Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne Protégé par le droit d'auteur

Au printemps 1950, Jean Monnet, le ministre français des Affaires étrangères, Robert Schuman et son directeur de cabinet, Bernard Clappier, se réunissent à Houjarray pour discuter ensemble du plan Schuman. Commission européenne Union européenne



Pour Jean Monnet, le charbon et l'acier constituent les fondements d'une communauté politique et économique européenne qui, en unissant les pays européens, les rendra plus forts. Commission européenne Union européenne

7 Projets -
Le Plan Schuman
Le 6 Mai 1950
Robert Schuman
Bernard Clappier

Le 6 Mai 1950

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de 20 ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée : l'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce but, le Gouvernement Français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mais décisif :

Le Gouvernement Français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier, sous une Haute Autorité commune, dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la Fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

Le 6 mai 1950, Jean Monnet et ses collègues finalisent la déclaration que Robert Schuman prononcera trois jours plus tard au Quai d'Orsay à Paris. Elle annoncera la mise en commun du charbon et de l'acier à l'échelle de l'Europe, visant à empêcher que ces ressources ne soient utilisées, à l'avenir, à des fins de guerre en Europe occidentale. Commission européenne Union européenne

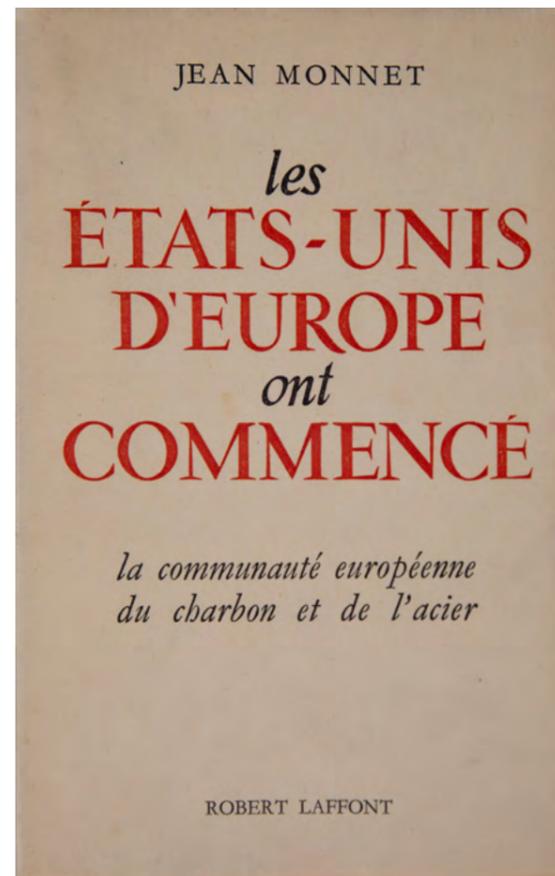
Jean Monnet se prépare pour une conférence de presse de la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) à Luxembourg, en avril 1953, durant laquelle il annoncera la création d'un marché commun de l'acier en Europe.
Commission européenne
Union européenne



En 1953, un lingot de fonte marqué « EUROP » est fabriqué à l'usine ARBED d'Esch-sur-Alzette (Luxembourg) et offert à Jean Monnet pour célébrer la première coulée d'acier européen.
Collection privée
Protégé par le droit d'auteur



En mai 1953, Jean Monnet et Robert Schuman participent ensemble à une cérémonie commémorant la déclaration Schuman.
Photothèque Ville de Luxembourg/
Théo Mey
Protégé par le droit d'auteur



En 1954, l'éditeur parisien Robert Laffont publie une collection de déclarations et de discours formulés entre 1952 et 1954 par Jean Monnet en tant que président de la Haute Autorité de la CECA.
avec l'aimable autorisation des Éditions Robert Laffont

Manifestants pro-européens portant un portrait de Jean Monnet, 1969.
Commission européenne
Union européenne



Jean Monnet,
père de l'Europe.
Commission européenne
Union européenne

C'est en 1945, à son retour des États-Unis, que Jean Monnet acquiert un ancien corps de ferme à Houjarray, dans les Yvelines. Sans entreprendre de grands travaux dans la maison, Monnet et sa famille s'y installent rapidement. C'est dans ce cadre modeste qu'il va vivre et travailler pendant plus de trente ans et que son épouse, Silvia, s'adonne à sa passion pour la peinture.

À Houjarray, Monnet réfléchit intensément à l'avenir de l'Europe et de ses institutions. C'est là qu'il conçoit en 1950 le projet qui donnera naissance, deux ans plus tard, à la CECA. Quand il n'est pas en voyage, c'est aussi à Houjarray que Monnet reçoit ses amis ainsi que des responsables étrangers, tous avides de ses conseils et de ses commentaires sur l'actualité. On peut citer, parmi ses illustres visiteurs, l'ancien président américain Dwight Eisenhower, le ministre Robert Schuman, les diplomates américains John McCloy et George Ball, le financier britannique Eric Roll, le leader travailliste George Brown, le prince Bernhard des Pays-Bas et, plus régulièrement, ses fidèles collaborateurs, tels que Pierre Uri, Robert Marjolin et Étienne Hirsch.

Tous les jours en fin de matinée, après sa promenade dans la campagne environnante et la lecture de la presse, Monnet quitte Houjarray pour rejoindre l'avenue Foch à Paris, où il a installé les bureaux du Comité d'action pour les États-Unis d'Europe. Mais c'est chez lui qu'il aime s'entretenir au coin du feu avec des journalistes et de grands éditorialistes de la presse internationale sur l'avenir de l'Europe. C'est toujours dans sa maison d'Houjarray que Jean Monnet se lance dans la préparation de ses Mémoires, qui paraîtront en 1976.

Au-delà de son cadre de travail chaleureux, Monnet acquiert grâce à son travail une grande reconnaissance à travers le continent. En 1975, Georges Spénale, alors Président du Parlement européen, lui remet la Grande médaille d'or du Parlement européen pour sa contribution décisive à la construction de l'Europe unie. Houjarray continue à jouer un rôle dans la vie de Monnet. C'est là qu'il apprend en 1976 la décision du Conseil européen de le déclarer « citoyen d'honneur de l'Europe ». C'est enfin à Houjarray que Monnet, entouré des siens, s'éteint le 16 mars 1979. Il est alors sobrement inhumé dans le petit cimetière de Bazoches-sur-Guyonne.

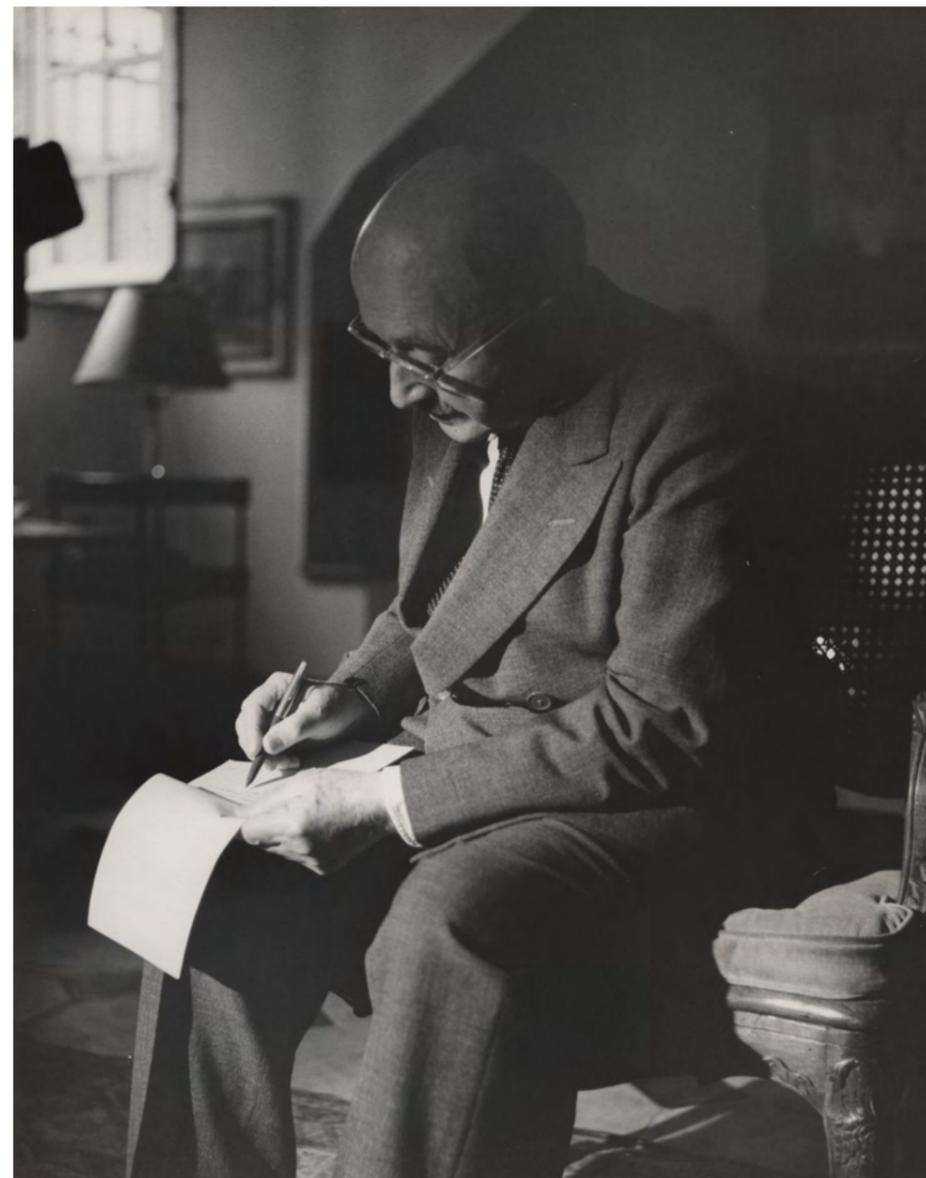
Tous les matins, avant de commencer à travailler, Jean Monnet aime se promener dans la campagne entourant Houjarray.
 Fondation Jean Monnet pour l'Europe,
 Lausanne
 Agence Rapho,
 Sabine Weiss



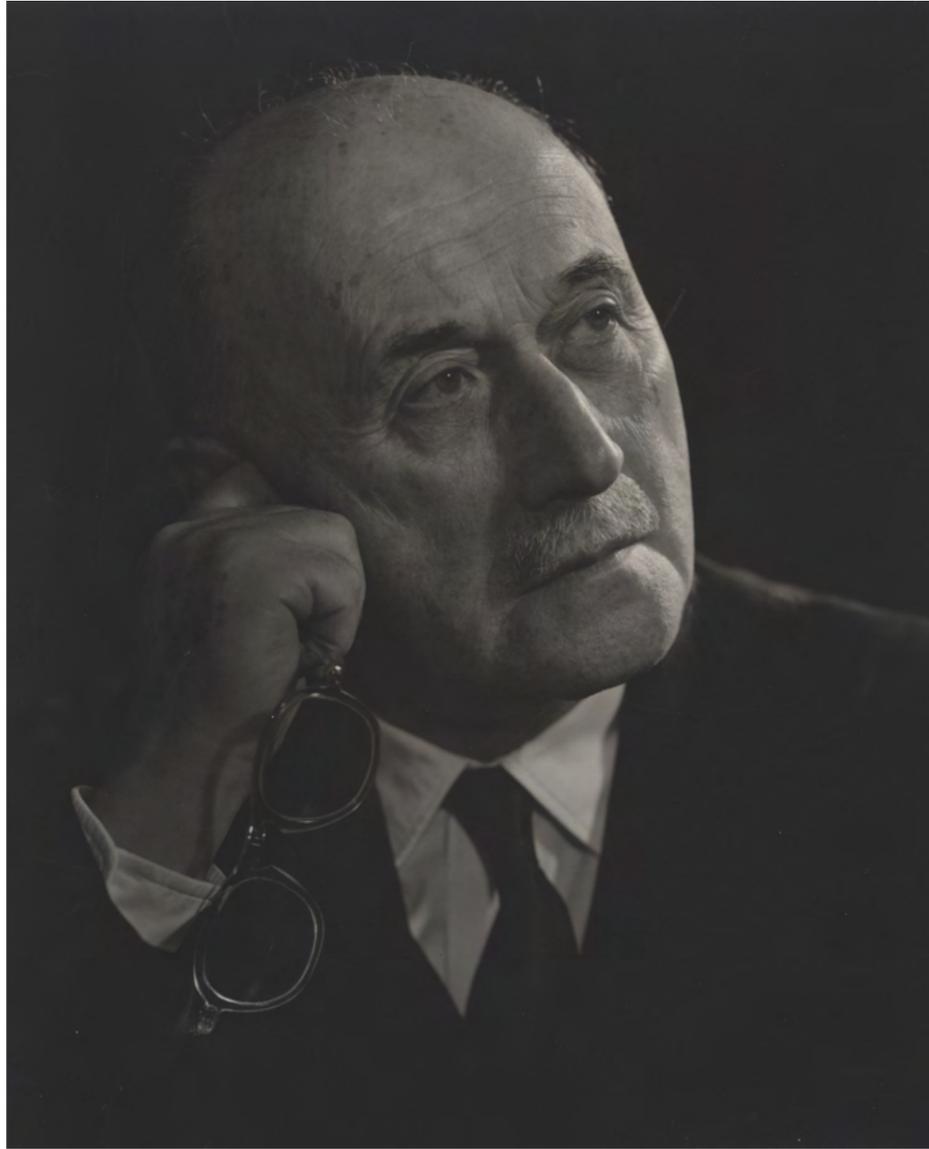
Jean Monnet trouve un moment paisible pour lire à Houjarray.
 Fondation Jean Monnet pour l'Europe,
 Lausanne
 Protégé par le droit d'auteur



La famille Monnet a fêté de nombreux événements à Houjarray.
 Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne
 Protégé par le droit d'auteur



Jean Monnet aime profiter du calme de sa maison à Houjarray pour réfléchir à l'avenir de l'Europe et se préparer à d'importantes réunions.
 Fondation Jean Monnet pour l'Europe,
 Lausanne
 Protégé par le droit d'auteur



Portrait de
Jean Monnet.
Fondation Jean
Monnet pour l'Europe,
Lausanne
Protégé par le droit
d'auteur



Dwight Eisenhower,
ancien président des
États-Unis, rend visite
à Jean Monnet et à sa
famille à Houjarray, en
1962.
Fondation Jean
Monnet pour l'Europe,
Lausanne
Protégé par le droit
d'auteur



En 1977, Jean Monnet
reçoit le prix Erasmus
pour sa contribution
exceptionnelle à l'Eu-
rope. Il lui est remis
chez lui, à Houjarray,
par le prince Bernhard
des Pays-Bas.
Fondation Jean
Monnet pour l'Europe,
Lausanne
Protégé par le droit
d'auteur

Après le décès de Jean Monnet, le Président du Parlement européen, Emilio Colombo, entreprend des démarches pour acheter cette demeure présentée comme un élément de l'héritage historique et culturel commun des Européens. Certains des fidèles de Monnet se souviennent en effet que, peu avant sa mort, celui-ci leur avait confié son souhait de voir un jour sa maison consacrée à l'accueil des jeunes. Le Parlement prend à cœur de réaliser ce souhait et de créer un lieu d'éducation, d'échange et de discussion pour toute l'Europe. L'acte de vente entre les héritiers et le Parlement européen est signé le 7 décembre 1982.

Pour le Parlement européen, la priorité est de contribuer à la sauvegarde du patrimoine historique européen et d'honorer la mémoire d'un des pères fondateurs de l'Europe. L'objectif est de faire connaître et de faire vivre ce lieu emblématique où souffle l'esprit européen. Il est ainsi décidé, après rénovation du bien et du grand jardin, de faire du site un centre de rencontre et d'information sur la construction européenne. Le Parlement n'est pas le seul à avoir

été inspiré par Jean Monnet et à vouloir perpétuer son héritage. Les anciens amis de Jean Monnet s'activent pour créer à Paris l'Association des Amis de Jean Monnet, dont l'objectif est de transmettre la mémoire de Monnet, de son œuvre et de ses enseignements.

Transformée en musée consacré à la vie de son ancien propriétaire et au fonctionnement de la Communauté européenne, la Maison Jean Monnet est inaugurée et ouverte au public en 1987, en présence notamment des anciens Présidents du Parlement européen, Pierre Pflimlin et Simone Veil. Les institutions communautaires décrètent 1988 « Année européenne Jean Monnet » à l'occasion du centenaire de sa naissance. De son côté, le président français François Mitterrand annonce sa décision de faire transférer les cendres de Jean Monnet au Panthéon, à Paris. En 1990, une convention est signée entre l'Association des Amis de Jean Monnet et le Parlement européen qui, sous la responsabilité de son Bureau d'information à Paris, lui concède l'exploitation et la gestion du site.

Ad/BC/blm

Luxembourg, le 22 octobre 1982

PROJET DE RÉPONSE À LA QUESTION N° 64/82 DE M. CAPANNA

Concerne : Acquisition de la maison de Jean Monnet

1. Déjà dans son budget pour l'exercice 1980 (J.O. L 242), le Parlement européen avait inséré dans la ligne budgétaire du chapitre 10.0 "Crédits provisionnels" un crédit de 5.841.200 UCE avec le commentaire suivant : "on devra également prélever sur ces crédits le montant nécessaire à l'acquisition de la demeure du président Jean Monnet, pour répondre à l'initiative prise par le Parlement".

Le Bureau, par décision en date du 15 décembre 1981, a procédé à l'établissement d'un engagement de dépense pour l'acquisition de cette demeure.

En outre, lors de sa réunion du 20 avril 1982, il a décidé de procéder à l'achat de la maison de Jean Monnet. Cette décision n'a pas subi de changement suite à l'événement que vous évoquez.

2. Le Président a pris connaissance de l'étude technique sur la maison Jean Monnet établie par la Division Bâtiments-Infrastructure du Parlement européen concernant l'état des lieux.

3. L'évaluation précise du montant de la remise en état n'a pas encore pu être faite, celle-ci dépendant de la décision qui sera prise concernant l'utilisation de l'immeuble.

4. - 5. Le Bureau, qui a recueilli l'avis de la Commission de la Jeunesse, de la Culture et de l'Éducation, doit encore se prononcer sur la destination de cette propriété.

6. Suivant la décision qui sera prise par le Bureau, il n'est pas exclu que la destination du bâtiment puisse bénéficier à de jeunes étudiants, chercheurs ou visiteurs qualifiés particulièrement intéressés par les problèmes ayant trait à l'historique et au développement de la Communauté européenne.

envoyé à P. Opik pour
accord le 3-11

rem : K

Décisions du PE sur
la maison de Jean
Monnet
Archives du PE
Protégé par le droit
d'auteur

La Maison Jean Monnet et le musée consacré à la vie de Jean Monnet et à l'histoire de la Communauté européenne sont officiellement inaugurés en juin 1987. Parlement européen Union européenne



La maison de Jean Monnet à Houjarray, qui a été restaurée et qu'il semble ainsi encore habiter, est ouverte au public depuis 1987. Elle accueille aujourd'hui plus de 12.000 visiteurs par an. Maison Jean Monnet/ Parlement européen Colombe Clier

À l'occasion du centenaire de la naissance de Jean Monnet, les Communautés européennes annoncent que 1988 sera désormais l'« Année européenne Jean Monnet ». Collection privée Protégé par le droit d'auteur



Une famille découvre la vie de Jean Monnet et sa contribution à l'unification de l'Europe dans le cadre de l'exposition interactive à Houjarray. Maison Jean Monnet/ Parlement européen Union européenne

Le Parlement européen veille à ce que ce berceau historique de la construction européenne continue de jouer un rôle essentiel dans l'avenir de l'Europe. Entre 2012 et 2022, le bâtiment a connu de nombreuses transformations. Des travaux ont été entrepris pour agrandir la salle de conférence et transformer le parc qui entoure la maison, afin de créer un espace où les citoyens peuvent se rencontrer et découvrir la vie et les idées de Monnet. Le site accueille un large éventail de visiteurs de toute l'Europe et d'ailleurs, qui profitent de cette expérience pédagogique enrichissante, dans le cadre unique de Houjarray. Plusieurs milliers de visiteurs par an viennent pour participer à des visites guidées, des activités pédagogiques, des conférences, des ateliers thématiques et des séminaires de recherche. Des partenariats avec les écoles et les jeunes de la région Île-de-France ont été mis en place. La Maison accueille également des invités du monde entier dans le cadre du programme des visiteurs de l'Union européenne.

En 2013, le ministre français de la culture a décerné à la Maison Jean Monnet le label « Maison des Illustres »

qui signale des lieux qui conservent et transmettent la mémoire de personnalités importantes. Si la visite de la demeure dévoile l'univers privé de Jean Monnet, la partie muséale de la maison présente sa contribution primordiale à la construction d'une Europe unie. L'exposition interactive est consacrée au personnage et au parcours de Jean Monnet dans son contexte historique. Elle permet au visiteur d'explorer ses projets à l'endroit même où ils ont vu le jour. Ainsi les activités multimédia du musée montrent en quoi Jean Monnet a façonné l'Europe d'aujourd'hui et à quel point les institutions de l'Union européenne influencent la vie quotidienne des citoyens.

La Maison Jean Monnet fait partie du Réseau du Parlement européen des maisons et des fondations politiques des grands Européens dont le but est de développer les échanges et la coopération, notamment dans le domaine des relations avec les citoyens. Sous la houlette du Parlement européen, le lieu contribue à valoriser la mémoire d'une histoire politique commune. En janvier 2020, les présidents du Parlement européen, du Conseil européen et de

la Commission européenne se sont réunis à Houjarray pour réfléchir ensemble aux défis futurs de l'Europe, à sa place dans le monde et aux ambitions de l'Union européenne dans les domaines climatiques et numériques. Une nouvelle maison d'hôtes permet désormais de faire de la Maison Jean Monnet une sorte de « Camp David » pour le Parlement européen, où les principaux dirigeants peuvent se rencontrer et débattre dans le berceau de l'unité européenne.

Houjarray est d'ailleurs devenu le siège de l'Académie Jean Monnet qui assure différents programmes de formation professionnelle pour les membres du personnel du Parlement afin de les aider à mieux servir les citoyens européens. Outre des réunions du Bureau du Parlement européen, la Maison Jean Monnet accueille des conférences scientifiques internationales dans le cadre des séminaires Jean Monnet. Elle organise également des rencontres dans le cadre du dialogue Jean Monnet pour la paix et la démocratie afin d'apporter des réponses à des situations de tension politique dans des pays tels que l'Ukraine, la Macédoine du Nord et la Serbie. Ces dialogues sont menés

suivant les méthodes de travail de Jean Monnet lui-même : pragmatisme, action concrète et concentration sur le dialogue afin de parvenir à des résultats par consensus.

Toutes ces initiatives poursuivent le même objectif : faire vivre la Maison Jean Monnet comme un lieu de mémoire, un espace de rencontre et d'inspiration où l'idée européenne s'incarne et où les citoyens peuvent s'informer sur l'histoire, sur le fonctionnement et sur les enjeux de l'Union européenne. Grâce au Parlement, la maison de Houjarray est aujourd'hui préservée pour les générations futures, en tant que lieu d'enseignement, d'échange et de médiation qui transmet les valeurs fondamentales de paix et de solidarité de Monnet aux citoyens de toute l'Europe.

En 2017, la Maison Jean Monnet rejoint le Réseau des maisons et fondations politiques des pères de l'Europe. Le réseau organise régulièrement des rassemblements à Houjarray. Collection privée Protégé par le droit d'auteur



Le Parlement européen modernise et améliore en permanence la Maison Jean Monnet et ce qu'elle offre au public, comme les expositions et les activités éducatives et politiques. Parlement européen Union européenne



En octobre 2021, le Parlement européen a organisé à Houjarray un séminaire sur l'autonomie stratégique européenne, avec le soutien du service de recherche du Parlement européen. Parlement européen Union européenne



Dialogue Jean Monnet pour la paix et la démocratie
Parlement européen
Union européenne



L'Académie Jean Monnet organise souvent des formations pour le personnel du Parlement européen.
Parlement européen
Union européenne



Réunion du Bureau du Parlement européen à la Maison Jean Monnet
Parlement européen
Union européenne

Réunion au sommet
à la Maison Jean
Monnet, 2020
Parlement européen
Union européenne



En janvier 2020, le président du Conseil européen (Charles Michel), de la Commission européenne (Ursula von der Leyen) et du Parlement européen (David Sassoli) se réunissent à la Maison Jean Monnet pour discuter des défis que l'Union européenne devra relever à l'avenir.
Parlement européen
Union européenne



Visitez l'exposition interactive à la Maison Jean Monnet, à Bazoches-sur-Guyonne, et découvrez la vie et l'œuvre de l'un des architectes de l'Europe d'aujourd'hui.



© Parlement européen, Union européenne

Âge : 0-99 ans

Durée de la visite : 45 minutes - 1 heure

Réservation de groupe : 10-25 personnes

Audioguides disponibles en EN, FR et DE

Visites guidées et ateliers disponibles en EN, FR, DE, ES, IT

Horaires d'ouverture:

Du 15 avril au 15 octobre :

Lundi – vendredi
10h à 17h

Samedi et dimanche
10h à 18h

Du 16 octobre au 14 avril : fermeture à 17h le week-end.

Le musée est fermé les jours suivants : 1er janvier et 24, 25 et 31 décembre.



Scanner pour visiter le site de la Maison Jean Monnet

Visiteurs individuels

Les visiteurs individuels et les groupes de moins de 10 personnes n'ont pas besoin de réservation préalable pour visiter le musée. Les visiteurs peuvent parcourir l'exposition à leur rythme, grâce aux guides multimédia disponibles en français, anglais et allemand.

Visites en groupe

Pour les groupes de plus de 10 personnes, il est nécessaire de réserver à l'avance tant les guides multimédia que les visites guidées.

Les visites à l'aide d'un guide multimédia sont possibles en français, en anglais et en allemand. Elles doivent être réservées au minimum deux semaines à l'avance.

Des visites guidées sont disponibles en français, anglais, allemand, espagnol et italien. Elles doivent être réservées au moins deux semaines à l'avance et peuvent être adaptées en fonction des centres d'intérêt du groupe. Elles peuvent être axées sur toute une série de thèmes allant de l'Union européenne de nos jours, pour remonter jusqu'à l'examen de la paix européenne selon une perspective historique.

Des ateliers créatifs peuvent également être organisés pour des groupes scolaires afin de permettre aux étudiants d'explorer des questions telles que la citoyenneté européenne ou les mesures prises par l'Europe face au changement climatique.

Numéros à contacter pour réserver une visite en groupe:

+33 (0)1 34 86 12 43

+32 (0)2 28 41 357

Email : jean-monnet-europe@europarl.europa.eu



© Parlement européen, Union européenne

Exposition « La Maison Jean Monnet : Un berceau pour l'Europe » organisée conjointement par l'Unité des Archives, la Direction des bibliothèques et des instruments du savoir du Parlement européen, et le Service de la Maison Jean Monnet à Bazoches-sur-Guyonne.

Curateurs de l'exposition

Étienne Deschamps, Parlement européen

Martí Grau Segú, Parlement européen

Éditeur

Ludovic Delépine, Parlement européen

Coordinatrice de projet

Sonja Meyrl, Parlement européen

Assistants de projet

Constance Quinlan, Parlement européen

Debora Righetti, Parlement européen

Production en ligne

Małgorzata Szykielewska, Fondation Europeana

Juan Anaya Rodriquez, Parlement européen

Exposition rendue possible grâce au soutien des services du Parlement européen, en particulier :

le cabinet du secrétaire général

la direction générale des services de recherche parlementaire

la direction générale de la communication

la direction générale de la traduction

la direction générale de l'innovation et du support technologique

[Sources de l'Union européenne et matériaux d'archives du Parlement européen](#)

[Dossier multimédia](#)

Pour aller plus loin

G. Bossuat, « Jean Monnet. La mesure d'une influence », in *Vingtième Siècle*, 1996/3, n°51, pp. 68-84.

G. Bossuat, « Jean Monnet et le partenariat atlantique des années soixante », in *Relations internationales*, 2004/3, n°119, pp. 285-301.

G. Bossuat, *Jean Monnet et l'économie*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2018, 254 p.

G. Bossuat, « Les représentations de l'union des Européens de Jean Monnet », in S. Schirmann (dir.), *Robert Schuman et les Pères de l'Europe. Cultures politiques et années de formation*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2008, pp. 93-114.

G. Bossuat, « Jean Monnet, le Département d'État et l'intégration européenne (1952-1959) », in R. Girault et G. Bossuat (dir.), *Europe brisée, Europe retrouvée. Nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 301-345.

G. Bossuat, « Les trois visages de Monnet », in *Les Pères de l'Europe, 50 ans après. Perspectives sur l'engagement européen*, Bruxelles, Bruylant, 2001, pp. 27-54.

G. Bossuat et A. Wilkens (dir.), *Jean Monnet, l'Europe et les chemins de la paix*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 536 p.

S. Brown Wells, *Jean Monnet: Unconventional Statesman*, Londres, Lynne Rienner Publishers, 2011, 279 p.

F. Duchêne, *Jean Monnet: the First Statesman of Interdependence*, New York, Norton & Company, 1994, 478 p.

F. Forêt, « Le leadership en représentations : Jean Monnet entre mémoire nationale et mémoire communautaire », in A. Smith et C. Sorbets (dir.), *Le leadership politique et le territoire. Les cadres d'analyse en débat*, Rennes, PUR, 2003, pp. 163-181.

M. Joly, *Le mythe Jean Monnet. Contribution à une sociologie historique de la construction européenne*, Paris, CNRS Éditions, 2007, 238 p.

C. Kølvrå, « The father on display: the House of Jean Monnet and the construction of European identity », in *Culture Unbound. Journal of Current Cultural Research*, vol. 4, 2012, pp. 747-765.

R. Mayne, *The Father of Europe. The life and times of Jean Monnet*, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, 2019, 248 p.

J. Monnet, *Mémoires*, Paris, Fayard, 1976, 642 p.

H. Rieben, C. Camperio-Tixier et F. Nicod, *À l'écoute de Jean Monnet*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe/ Centre de recherches européennes, 2004, 449 p.

É. Roussel, *Jean Monnet (1888-1979)*, Paris, Fayard, 1996, 1004 p.

É. Roussel, « Les paradoxes de la relation Jean Monnet-Robert Schuman », in S. Schirmann (dir.), *Robert Schuman et les Pères de l'Europe. Cultures politiques et années de formation*, Bruxelles, PIE-Peter Lang, 2008, pp. 87-92.

K. Schwabe, *Jean Monnet. Frankreich, die Deutschen und die Einigung Europas*, Baden-Baden, Nomos, 2016, 480 p.

J. Van Helmont et F. Fontaine, *Jean Monnet*, Lausanne, Fondation Jean Monnet pour l'Europe/Centre de recherches européennes, 1996, 173 p.

P. Vial, « Jean Monnet, un père pour la CED ? », in R. Girault et G. Bossuat (dir.), *Europe brisée, Europe retrouvée. Nouvelles réflexions sur l'unité européenne au XXe siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, pp. 197-262.

P. Vial, « Limites et contradictions d'une méthode : Monnet et les débuts de la construction européenne (1950-1954) », in M. Catala (dir.), *Cinquante ans après la déclaration Schuman. Histoire de la construction européenne*, Nantes, Ouest Éditions, 2001, pp. 45-101.



*La Maison Jean Monnet à Houjarray.
Union européenne/Parlement européen*



EXPOSITION EN LIGNE



DOSSIER MULTIMÉDIA

*Maison Jean Monnet 7 chemin du Vieux Pressoir,
Houjarray 78490 Bazoches-sur-Guyonne, France*

